

## NATATION PRÉSCOLAIRE (2 À 5 ANS) \*

Le programme Préscolaire privilégiant l'orientation dans l'eau, le développement des habiletés en natation et la sécurité aquatique spécifique à l'âge. La participation parentale est proposée.

Préalables :

Canard et Tortue de mer : Enfants de 2 à 3 ans, ou niveau CANARD réussi, avec un adulte qui l'accompagne dans l'eau; ballon dorsal recommandé et fourni au besoin.

Loutre de mer : Tortue de mer ou enfants âgé de 3 à 5 ans, avec un adulte qui l'accompagne dans l'eau; immersion du visage 3 secondes; peut faire des bulles dans l'eau; accepte de se laisser flotter sur le ventre et sur le dos avec un peu d'aide; nage seul avec un objet flottant.

Salamandre : Loutre de mer ou enfant âgé de 3 à 5 ans, avec un adulte qui l'accompagne dans l'eau; peut immerger la tête et faire des respirations rythmées; flotte sur le ventre et sur le dos 3 seconde avec un peu d'aide; glisse sur le ventre et sur le dos avec un peu d'aide; nage seul sur une distance de 1 mètre avec ballon dorsal.

Poisson-Lune : Salamandre ou enfants de 3 à 5 ans peut immerger la tête, faire des respirations rythmées et tenter d'ouvrir les yeux; flotte seul sur le ventre et sur le dos; glisse seul sur le ventre et sur le dos (2 mètres); nage sans aide flottante sur une distance de 2 mètres.

Crocodile et Baleine : Poisson-lune ou enfants âgés de 4 à 6 ans à l'aise avec l'immersion de la tête et la respiration rythmée; glisse seul sur le ventre et sur le dos (5 mètres); nage sans aide flottante sur une distance de 5 mètres.

	Canard et tortue de mer avec 1 accompagnateur/enf.	Loutre de mer avec 1 accompagnateur/enf.	Salamandre avec 1 accompagnateur/enf.	Poisson-lune	Crocodile	Baleine
Préalables	2 à 3 ans ou niveau canard	3 à 5 ans	3 à 5 ans	3 à 5 ans	Poisson-Lune	
	64 \$ / durée : 30 min		70 \$ / durée : 45 min		77 \$ / durée : 55 min	
<b>Samedi</b>	<b>Du 28 janvier au 14 avril - 10 séances (séances des 25 février et 7 avril annulées)</b>					
9h30		32 440 34-01	32 440 36-01	32 440 32-01	32 440 33-01	32 440 33-01
10h	32 440 31-01					
10h30		32 440 34-02	32 440 36-02	32 440 32-02	32 440 33-02	32 440 33-02
11h	32 440 31-02					
11h30				32 440 32-03 (ANNULÉ)	32 440 33-03 (ANNULÉ)	32 440 33-03 (ANNULÉ)
<b>Dimanche</b>	<b>Du 29 janvier au 15 avril - 10 séances (séances des 26 février et 8 avril annulées)</b>					
9h30		32 440 34-03	32 440 36-03 (ANNULÉ)	32 440 32-04	32 440 33-04	32 440 33-04
10h	32 440 31-03					
10h30		32 440 34-04	32 440 36-04	32 440 32-05	32 440 33-05	32 440 33-05
11h	32 440 31-04					

### BONNET DE BAIN OBLIGATOIRE

\* Toutes les activités de natation du Programme Jeunesse sont admissibles au crédit d'impôt. SVP conservez votre reçu d'inscription à cet effet. Pour en savoir plus, consultez le [www.cra-arc.gc.ca](http://www.cra-arc.gc.ca).

Aucun cours ne sera repris ou remboursé en cas d'absence.

**Réduction de 7 \$ pour chaque 2e inscription ou plus au programme Jeunesse dans la même famille.**

**Responsable: France Le Bel**

**Inscription : 418 656-PEPS / Consultez le [www.peps.ulaval.ca](http://www.peps.ulaval.ca) pour connaître les annulations, les préalables et les remarques particulières.**

**Information: [christiane.guay@sas.ulaval.ca](mailto:christiane.guay@sas.ulaval.ca)**

Saviez-vous que le PEPS vous offre le service de location de panier à vêtements à faible coût? Pour en savoir plus, consultez le [www.peps.ulaval.ca](http://www.peps.ulaval.ca)

Prolongez les heures gratuites de stationnement en vous procurant une vignette. Informez-vous au comptoir d'accueil ou au [www.peps.ulaval.ca](http://www.peps.ulaval.ca) pour en savoir plus.

#### **REMBOURSEMENT**

**Le remboursement d'un abonnement, d'un cours ou d'une activité est consenti seulement pour l'une des deux raisons suivantes :**

- 1) un problème de santé validé avec un billet médical;
- 2) un conflit d'horaire académique ou un changement imprévu de la situation professionnelle, appuyés par des documents officiels, et ce, pendant la session en cours seulement.

Note : Des frais d'administration de 10 % seront retenus sur le montant remboursé jusqu'à concurrence de 20 \$. Le client devra aussi assumer le paiement du temps encouru à son abonnement ou à son cours.

#### **AVIS**

##### **Changement de groupe**

Après l'inscription, le changement permanent de groupe est possible sans pénalité, si l'autre groupe visé n'est pas complet ET s'il s'avère nécessaire à la suite d'un conflit d'horaire académique ou d'un changement imprévu de la situation professionnelle.

#### **REPRISES**

Les cours annulés en raison d'événements incontrôlables (ex : tempête, panne électrique) NE SONT ni repris et ni remboursés. Informez-vous auprès de votre moniteur de cours. Il en est de même si le participant devait s'absenter pour un ou plusieurs cours.